



## Réunions de quartiers



### Vos dates de réunions :

#### **samedi 7 juin**

10h au Chardonnet  
11h15 au Bois d'Ardeau.

#### **Samedi 21 juin**

10 h à Bajolet/Alouetterie  
11h15 à Ardillières

#### **Samedi 5 juillet**

9h30 à Malassis  
11h15 salle messidor au  
centre socioculturel pour le Bourg.

Lors de notre campagne électorale, vous nous avez fait part de votre souhait de voir s'organiser des réunions de quartier.

C'est chose faite ! Nous allons venir à votre rencontre afin d'échanger avec vous sur les problématiques de votre quartier et nous faire part de vos avis et suggestions.

Ces réunions de quartier seront l'occasion de renforcer les liens entre les habitants et la municipalité et ce, dans l'intérêt de tous !

Pour que ce dispositif soit efficace, mais également pour le faire perdurer tout le temps de notre engagement, nous avons décidé de mettre en place des référents de quartiers parmi les élus du conseil municipal et parmi les habitants.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre à ces réunions, autour d'un café, et des gâteaux (voir les dates dans l'encadré ci-dessus).

Venez nombreux !

*La commission communication*

### **Règles de bon voisinage**

*Quelques règles à respecter*

**Arbres et haies :** Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées et ce, de façon à ne pas gêner le passage des piétons ni les câbles électriques ou téléphoniques. Ceci est également applicable aux panneaux de signalisation.

**Brûlage des déchets verts :** Le code de santé public interdit tout brûlage à l'air libre. Les déchets verts doivent être amenés à la déchèterie ou déposés dans des conteneurs spécifiques, pour ra-

massage par le sictom.

**Bruits de voisinage :** Dès lors qu'un bruit cause aux particuliers un trouble de jouissance du fait de sa fréquence ou de son émergence, cela constitue un trouble de voisinage. Si les démarches à l'amiable entre voisins n'ont pas abouti, le Maire peut faire constater l'infraction par les agents de la force publique ou par des agents municipaux agréés, et des sanctions peuvent être envisagées.

**Trottoirs :** Le nettoyage des trot-

toirs incombe aux occupants des habitations, des commerces ou des entreprises. Cela comprend le déneigement ainsi que la sécurisation d'un passage en cas de verglas, sans oublier le désherbage le long des clôtures et des bordures de trottoirs en fonction, bien entendu, de la saison.

**Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie au 01.64.91.03.29 ou par mail à [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr)**

#### Nous contacter :

Commission communication  
Mairie de Forges-les-Bains  
9 rue du docteur babin  
[communication@forges-les-bains.fr](mailto:communication@forges-les-bains.fr)  
Tél: 01.64.91.03.29

Directeur de publication : Marie LESPERT-CHABRIER  
Rédacteur en chef : Séverine RENAULT  
Commission communication : Pierre AUDONNEAU, Marie-Hélène HUZE,  
Jean-Jaques LEMERAY, Séverine MARTIN et Emily Pasturel.



## Message de la CAF : rappel de l'importance de déclarer ses impôts :

N'oubliez pas de déclarer vos impôts même si vous n'êtes pas imposable ! Cette déclaration permet à votre Caf de calculer le montant de vos droits aux prestations. Chaque année, vos revenus déclarés aux impôts sont transmis à la Caf. Votre Caisse calcule

ensuite automatiquement vos droits aux prestations sous condition de ressources à partir des éléments reçus. La déclaration de vos revenus 2013 permet à la Caf d'étudier vos droits aux prestations du 1er janvier au 31 décembre 2015. source caf.fr.

## Agenda du mois de :

juin 2014

### Jeudi 5 : Sortie des aînés.

Journée : A la découverte de la ville d'Orléans.

### Mercredi 4 à 17h30, et vendredi 6 à 20h30 :

**Les ados font leur théâtre** à la salle Messidor du centre socioculturel.

Entrée 1€ moins de 12 ans et 2€ ados et adultes.

### Samedi 7 et dimanche 8 : Tournoi de football

L'Entente du Pays de Limours organise son tournoi au stade de football de Forges-les-Bains.

### Dimanche 8 : Réouverture de l'Eglise. Messe à 11h.

### Vendredi 13 : Concert OSLO, à 20h30 à Messidor.

Entrée au chapeau.

### Samedi 14 : Fête des Thermes (voir article)

Feu d'artifice et repas sur le thème " Les Antilles"  
*Repas sur inscription en mairie avant le 5 juin.*

### Samedi 14 : Fête de fin d'année de l'AMM

Salle Messidor, dès 14h avec l'instant musical des élèves (entrée gratuite) suivit à 20h30 du concert des Profs ! On y fêtera les légendes de la musique.  
Entrée 5€ par adulte et 3€ pour les 6/17ans.

### Samedi 21 : Fête de la musique

Au parc des thermes dès 21h00. Entrée gratuite.  
Scène libre pour tous les musiciens et chanteurs.

### Dimanche 22 : Fête de la MCL

Spectacle de danse et pièce de théâtre des enfants.  
Salle Messidor du centre socioculturel, dès 15h.

### Vendredi 27 : Spectacle de danse caritatif

Salle Messidor du centre socioculturel. Entrée 5€

### Samedi 28 : Fête du sport et du handisport

Nombreuses activités sportives et découverte du monde du handicap (voir article).  
Stade de Football, de 13h30 à 18h.

## Semaine du handicap : du 23 au 28 juin

### Planning des activités

Le comité départemental handisport de l'Essonne, interviendra toute la semaine à l'école élémentaire puis à l'école maternelle afin de sensibiliser les élèves au handicap par le biais de rencontres avec des personnes handicapées et d'activités pédagogiques et sportives.

Le comité sera également présent pour encadrer une activité le mercredi avec le Club des Jeunes, présentera le judo cécité aux sportifs licenciés du club de judo de Forges, et proposera un parcours cécité à découvrir le samedi après-midi, durant la fête du sport.

L'association handichien sera présente le mercredi pour faire des dé-

monstrations de dressage de chiens pour personnes handicapées, auprès des enfants de l'ALSH et des jeunes du club. Des démonstrations seront faites le samedi 28 au stade.

Enfin le vendredi 27, l'association AT Europe organise un événement caritatif à la salle Messidor. Il s'agit d'un spectacle de danse qui débutera à 20h30. L'entrée est à 5€ pour les plus de 12 ans et gratuite pour les enfants.



### Soirée des Thermes

*Un rendez-vous à ne pas manquer !*

Cette année, la nouvelle édition de la Fête des Thermes aura pour thème : Les Antilles .

### Au programme :

**19h :** Apéritif offert par la commune.

**19h30 :** Repas antillais (sur inscription à retourner en mairie avant le 5 juin)

**Vers 22h15 :** Défilé des enfants, avec les lanternes, autour du bassin des thermes. Organisé par la Caisse des Ecoles (CDE).

**Vers 23h00 :** Feu d'artifice.



Retrouvez toutes les informations sur :

[www.forges-les-bains.fr](http://www.forges-les-bains.fr)

Imprimé par la commune. Merci de ne pas jeter sur la voie publique